

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.
VICTOR HUGO.

Fût-on cent millions d'esclaves, je suis libre.
VICTOR HUGO.

9^e Année — No 47

Rédacteur en chef: Arsène Bessette

Cinq Sous le Numéro

Dans l'allégresse du triomphe

Après la victoire. — Dans nos églises. — Chez les protestants. — La lettre pastorale de Monseigneur Bruchési. — L'Allemagne instrument de Dieu. — Le Te Deum laudamus. — Les hommes furent pour quelque chose dans la guerre qui vient de finir. — Comment l'Allemagne fut vaincue. — Considérations regrettables. — Pion de collège et frère ignorantin.

Dimanche dernier de belles cérémonies ont eu lieu dans toutes les églises de la Métropole, protestantes et catholiques, où l'on célébra la victoire des alliés en remerciant Dieu d'avoir mis fin à la terrible guerre qui a causé tant de deuils et de souffrances depuis au delà de quatre ans.

changer au point d'amener une suspension d'armes équivalant à une capitulation de l'ennemi, qui sera suivie, à une date prochaine, de la conclusion définitive de la paix.

lettre, dans son désir de ne laisser que peu de mérites aux nations démocratiques qui ont défendu la liberté.

re en France; par le plan stratégique de Joffre, qui gagna la bataille de la Marne et arrêta la marche sur Paris; par l'entrée en guerre des Etats-Unis qui compénèrent avantageusement, du côté des Alliés, la défection de la Russie; enfin, par l'unité de commandement et le génie de Foch.

L'ENFER DE DANTE

A propos du rapport du comité des Seize. — Le texte confidentiel de ce rapport et la réglementation de la prostitution. — La dissertation sur la prostitution que prononça l'ancien recorder Dupuis, en audience publique, il y a dix ans. — La prostitution libre. — Pour combattre le mal. — Un rapport terrifiant. — La prostitution peut-elle être supprimée? — Du temps de Saint-Louis. — L'opinion de Saint-Augustin. — Un système de contrôle des maisons de prostitution. — Le résultat d'une année. — L'intervention des autorités religieuses. — Oeuvre d'assainissement détruite. — Les conséquences. — Pour protéger l'honneur des familles et la santé des citoyens. — Ce que la ville de Montréal devrait faire. — Ce qu'on ne saurait trop répéter. — Ceux qui ne méritent aucune pitié.

Dans le "Pays" de la semaine du 9 nov., nous parlions des dangers de la prostitution et des terribles ravages causés par les maladies vénériennes à Montréal.

tant autanthématiser le choléra. Un bon sérum vaut mieux.

bli pour contrôler les maisons de prostitution — sans toutefois les réglementer officiellement — et ce système, qui fonctionna durant un an, donna des résultats très appréciables, comme on le verra par ce qui suit:

Clémenceau a pleuré

Aclamé par ses pairs, proclamé le sauveur de la France, arrivé à l'apothéose de la gloire, ce triomphateur, s'il eut été un César se fut proclamé Dieu et élevé des temples à tout simplement montré qu'il était un homme.

et payée avec le sang de vingt peuples; un kaiser fut entré à Paris avec l'attirail lourd des vainqueurs de la Grèce et de Rome et la mise en scène des représentations opératiques, drapé dans un manteau d'apparat dont les princes aiment à revêtir leur nullité.

vivants. Elle dicta des lois à tous les potentats et fit crouler des trônes, c'est l'instrument de rédemption le plus merveilleux qui jamais exista.

son peuple, il lui prêchait le stoïcisme, le calme, l'endurance, car il savait par l'expérience de sa vie que la patience fait plus que force ou que rage.

Noel de la Paix

A cause des "temps de guerre" nous avons souvent fait violence à notre inclination de donner quelque chose.

Birks Orfèvres Argentiers Marchands de Diamants MONTREAL

LA FONTAINE ET LES ALLEMANDS

"La Vérité" rappelle que, dans une lettre en vers qu'il adressait en 1689 au duc de Vendôme, au moment de l'incendie du Palatin, La Fontaine avait une détestable opinion des Allemands.

Large decorative border on the right side of the page, containing the advertisement for Birks and other text.

Soyons Energiques

Si la race française se soutient encore en Amérique, c'est qu'elle est égayée par une force de résistance nationale et une puissance de réaction qui atteignent un degré presque inconcevable. Le miracle canadien s'opère incessamment sans causes apparentes à première vue, malgré les difficultés multiples et les obstacles sans nombre.

Détaché du tronc puissant et vigoureux de la vie française et transplanté dans le sol vierge du Nouveau Monde, ce rejeton d'une jeune et expansive, est devenu le grand arbre dont l'épaisse ramure couvre de son ombre toute une vaste partie du Nord américain. Cette petite colonie lointaine, perdue au sein des tribus indiennes et des forêts immenses, abandonnée par un prince indolent et veule qui faisait la paix en roi et non en marchand; ce petit groupement de soixante mille Français, pour la plupart paysans, pauvres, dénués de tout et voués à l'extinction; cette petite famille sans liens et sans cohésion est devenu un peuple de plus de trois millions d'âmes.

Le premier mouvement de celui qui prend connaissance de cette page d'histoire, est un mélange d'étonnement et d'admiration. Après un examen superficiel, si c'est un mystère doublé d'un enthousiasme, il conclura sans réfléchir, à la protection divine ou à quelque vague mission providentielle du peuple canadien. Ayant peut-être lu ou entendu répéter ces insinuations très répandues parmi nous, malheureusement pour notre réputation, il obtient inconsciemment en cela à cette suggestion la même, mais presque irrésistible, déterminant directement des divagations et ces erreurs de jugement. Mais s'il possède un esprit critique et rationnel, repoussant toute influence extérieure et ne se laisse aucunement hypnotiser par des mots ou des apparences, sa conclusion sera certainement toute différente.

Il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure du fait qu'une poignée d'hommes se soient multipliés au point d'en devenir un petit peuple plein de force et de vigueur. Cette croissance, quoique précocité, n'a rien d'extraordinaire ni de miraculeux. Pourquoi cette manie de toujours attribuer à un pouvoir surnaturel ce qui a des causes purement naturelles? C'est pis qu'une manie que nous avons, c'est un vice. Un vice, en ce que cette habitude a de déprimant pour l'esprit, par la faculté de penser; un vice, parce que cette paresse mentale a pour aboutissement progressif et fatal, l'atrophie de la raison.

Quelle est la substance de cette cause immanente qui fait que pendant une période de trois siècles, de quelques milliers d'individus soit issue une grande famille réunie en corps de peuple? Cette cause est-elle si profondément obscure qu'il faille se résigner à n'en pouvoir percer les ténèbres? Assurément non. La cause finale qui a déterminé cet accroissement rapide est tellement apparente qu'il est superflu, presque ridicule d'insister.

Cette multiplication humaine inouïe, presque incroyable, que certains se plaisent à qualifier de miraculeuse et de providentielle, n'a cependant rien de mystérieux et tient tout simplement à ces admirables vertus prolifiques et à ces merveilleuses qualités génératrices qui sont notre plus grande gloire et notre seul sujet de fierté nationale. Cette fécondité, les intelligences les plus puérides en conviendront sans peine, est le fait d'un procédé physiologique qui exclut toute supposition de miracle, j'en tends dans l'acceptation égotiste du mot.

Le nombre, jusqu'ici, a fait notre seule force, force d'ailleurs bien précieuse, bien vaillante et qui n'a jamais en pour résultat de nous donner la prépondérance dans notre propre patrie. Notre fierté esquis, sans guide expérimenté et clairvoyant, ballotté par les vagues ennemies sur une mer orageuse, est venu souvent sur le point de sombrer. Même aujourd'hui, alors que l'horizon semble s'éclaircir et que nous nous sentons ou que nous croyons être plus forts, n'est-il pas trop tôt pour oser victoire? Evitons de nous adresser mutuellement des félicitations prématurées; si nous nous endormons sur nos lauriers, le réveil sera rude et quelques années de relâchement pourront être la ruine de trois siècles de labeur incessant. Ne nous faisons pas d'illusions; la partie n'est pas encore gagnée. Elle menace même de tourner à notre désavantage.

Si la revanche des breceux a pu nous suffire jusqu'ici; si notre aptitude à engendrer, qui est devenu presque proverbiale chez les étrangers, a contribué dans une aussi large mesure à l'agrandissement de notre nationalité et à un commencement de succès qui flatte justement notre orgueil, devons-nous, pouvons-nous sans danger pour l'avenir nous reposer sur la défense des positions conquises — et au prix de quels sacrifices! — pouvons-nous, dis-je, dépendre sur cette arme démodée et inefficace dont l'impuissance s'accroît de jour en jour? De toute évidence, non.

Car personne oserait affirmer que notre population s'accroît dans la proportion de jadis. Les familles nombreuses qui naguère encore étaient la règle générale, tendent de plus en plus à devenir l'exception, surtout dans nos grandes villes. La province de Québec, toujours d'habitude si fermée à toute influence extérieure, bonne ou mauvaise, a fait exception pour le malthusianisme qui s'est introduit subrepticement chez nous et qui continue à se propager sans qu'aucune puissance morale ou religieuse puisse avoir l'enrayer. Je ne discuterai pas le pour et le contre de la doctrine malthusianiste, ni les conditions sociales qui ont pu déterminer cette pratique pernicieuse pour l'avenir de la race; je me borne à enregistrer le fait en raison de son influence sur notre natalité.

Autre péril grave que nous est-ce lui que certains esprits clairvoyants prévoient pour la période d'après-guerre. En vue des événements écoulés en Europe ces dernières années et qui prouvent à spéculation, il est sage de présumer que l'immigration, quelque peu sur le déclin avant la guerre, reprendra son cours avec plus de force et d'intensité qu'apparaissant. Nous de langue française, qui sommes déjà moins de la moitié de la population totale du Canada, pourrions-nous assister à ce spectacle d'un air indifférent? Spectacles nous regarder autrement que d'un oeil anxieux ce flot d'immigrants de races, de langues, de mentalités et de mœurs étrangères aux nôtres? Ce danger dont l'imminence est apparente, il importe avant tout d'y parer.

N'est-ce pas assez de ce million de nos compatriotes, qui après s'être acheminés vers les villes américaines de la Nouvelle-Angleterre, se voient maintenant poussés irrésistiblement, lentement, mais sûrement dans la lente fatale de l'engloutissement dans le grand tour américain? L'exemple de leur sort malheureux ne nous profitera-t-il en rien? Après cette irréparable saignée dans la chair vive de notre peuple, pousserons-nous l'aveuglement, je dirai même la folie, jusqu'à subir lâchement notre destin sans faire preuve de la moindre velléité de réagir?

Car pas plus que nos compatriotes franco-américains, nous ne sommes immunisés contre le virus américanisateur. Perdus sur ce continent au milieu de cette vaste agglomération, qui compléte du Canada anglais, forme une masse compacte et envahissante, nous sommes tout au plus quatre millions de Français; c'est-à-dire que nous sommes une infime minorité menacée d'étouffement à brève échéance. Et surtout, qu'on n'aille pas s'imaginer en toute confiance que la ligne du quarante-cinquième, pas plus que la rivière Ottawa d'ailleurs est une protection bien efficace contre l'américanisation, qui telle le bacille de Pfeiffer, mais plus subtile que lui, ne connaît pas de frontière.

Certains errent à l'exagération, à l'hypothèse fantaisiste, à l'invraisemblance; quelques-uns même, forts de ce que le ridicule ne tue pas dans notre province, ne trahissent pas d'invoquer en guise d'argument péremptoire, la divine Providence, notre mission providentielle, et hoc genus omne. Mais les esprits non prévenus, les hommes de jugement solide et droit qui ne craignent pas d'envisager l'avenir, non dans l'ombre indécise d'un clocher, mais à la lumière évidente des faits, ne s'y tromperont pas.

Ici même, dans cette province de Québec qui est le noyau, le cœur de la défense française, et où nous sommes le plus en mesure d'offrir de la résistance, sommes-nous ce que nous pourrions espérer du nombre de notre population? Occupons-nous la situation qui nous revient de droit? La langue française reçoit-elle toute la considération qui lui est due? Toutes les personnes au courant, même celles qui sont responsables de l'état de choses actuel, sont forcées de convenir du contraire!

Mais si le présent est loin d'être satisfaisant, si l'avenir nous apparaît avec des perspectives bien sombres, il ne convient pas de désespérer. Nous possédons des trésors d'énergie qui peuvent nous sauver si nous savons les utiliser. S'il n'y a pas de maux sans remède, nous nous devons de trouver un palliatif à notre faiblesse numérique, d'autant plus que cette infériorité doit être permanente et qu'elle tend constamment à s'aggraver. A la supériorité du nombre qui nous trahit à un moment critique de notre histoire, substituons la supériorité de l'intelligence.

Suppléons à la quantité par la qualité; là est, je pense, la solution du problème d'urgence qui se pose à tous les esprits. Cette conception idéale et supérieure du but vers lequel doivent tendre tous nos efforts, toutes nos énergies nationales, repose sur les conseils d'une prévoyance sage et patricienne et est inspirée par le patriotisme le plus pur. Cette vérité première dont les conséquences, si elles étaient appliquées, entraîneraient des résultats du plus haut intérêt pour notre avenir, cette

FORD CITY !!!

Peuple ingrat! Quoi, toujours les plus grandes merveilles, Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles!

Le peuple! Ah, c'est bien toujours lui! On a beau lui décrire les épouvantables châtements réservés à l'insubordination, on a beau lui réciter ce qui est arrivé surtout à ce pauvre Lucifer, il y reste insensible, il n'apprend rien, il a l'air de ne pas seulement se douter de ce qui l'attend lorsque, du fond de son orgueilleuse insouciance, il ose orner à l'autorité: non serviam! S'il ignore que toute autorité est de provenance divine, il devrait au moins savoir que l'autorité religieuse, la seule qui soit infaillible, vient de Dieu, puisqu'elle est infaillible comme lui, et alors il s'aplatirait devant elle avec bonheur et enthousiasme. Il se peut que les dépositaires de cette autorité se regardent les uns les autres comme sujets à caution, mais à l'égard du peuple, le dernier d'entre eux reste infaillible parce qu'il a toujours l'appui de son supérieur, quoi qu'il fasse, et sans même qu'il soit besoin d'en tendre l'exposé des griefs qu'on lui soumet.

Quoique a passé par le plus petit des petits séminaires sous le vain prétexte d'y faire des études, sait cela parfaitement. Un élève de ces maisons de dressage refuse-t-il de se soumettre à une punition qu'il croit injuste, le pion qui la lui a infligée court signaler le cas au directeur, puis vient avertir l'élève que celui-ci désire le voir à sa chambre. Pourquoi, pensez-vous?... Pour écouter sa version? Non, non. Pour lui faire baisser la terre parce qu'il a résisté au pion, puis pour lui enjoindre de se soumettre ou de passer la porte. C'est de chance si ce pauvre petit laïque, encore si jeune et déjà la chose de ces messieurs, ne voit pas augmenter sa pénitence pour avoir commis la faute particulière grave de se rebiffer! Ainsi en est-il des plus simples pions jusqu'aux plus gros capons de la sainte milice. Il ne saurait, d'ailleurs, en être autrement; quiconque ne se tient pas à quatre pattes devant eux est hérétique par le fait même, et dans leur serment d'investiture ils ont promis de persécuter l'hérétique.

Vous pouvez attaquer les fautes de l'autorité laïque, les faire déclarer ultra vires, etc., mais à titre de troupeau vous commettez une insolence impie en refusant de vous incliner devant les décrets du pasteur, et dès lors, comme on dit dans notre langage si pittoresque, votre biscuit est fait.

Dans l'église catholique, les fidèles représentent non une congrégation mais un troupeau, et, bon gré mal gré, ce troupeau appartient à perpétuité à ses pasteurs, avec tous ses petits. Ils le dressent à leur guise, l'exploitent comme ils l'entendent et en font ce qu'ils veulent. Sans égard à la difficulté des temps, ouvrez les yeux et voyez ce qui se passe — ils lui infligent la construction de presbytères somptueux, d'églises de quatre à cinq cents mille dollars; — laissons de côté, pour le moment, les vastes et coûteuses

vérité commence à se faire jour et déjà, elle s'est frayée un chemin jusque dans les milieux les plus réfractaires.

Une petite minorité qui veut survivre ne peut se permettre la médiocrité, et non seulement doit-elle se contenter d'être égale à ses adversaires, mais aussi, elle doit s'assurer une prépondérance qui impose le respect de ses droits. Cette minorité se doit donc, en conséquence, d'acquiescer une incontestable supériorité intellectuelle sur tous ceux qui l'approchent et la menacent; c'est à ce prix seulement qu'elle se maintiendra. Mais cette supériorité intellectuelle, elle si nécessaire, nous ne la possédons pas et nous sommes bien loin de l'atteindre, hélas! Le premier et le plus clair résultat de tout cela, c'est que nous serons face à face avec l'annihilation dans un avenir relativement prochain.

Subissons-nous sans révolte cet anéantissement de tout ce qui nous est cher: notre langue, nos souvenirs, notre individualité, notre caractère national? Nous courberons-nous sans le moindre redressement d'orgueil devant l'humiliation que nous réserve l'avenir? Notre fierté française frémit d'indignation à cette seule idée. Il est cependant certain que si nous n'écoulons la voix du danger, si nous écoutons à l'illusion d'un mirage et si nous nous laissons surprendre par les cajoleries de quelques intéressés ou de quelques inconscients, nous sommes voués à une extinction des plus lamentables.

Une seule chose peut nous sauver: c'est l'instruction généralisée, étendue, améliorée; c'est l'instruction répandue, dépourvue de la classe sociale afin que tous, petits ou grands, riches ou pauvres, puissent en profiter. Une loi d'instruction gratuite et obligatoire s'impose, et dès maintenant, car demain il sera peut-être trop tard. Si notre système actuel d'enseignement est dans un état d'infériorité et absolument inadéquat, c'est en raison de vices inhérents

aux institutions de dressage sous les espèces ou apparences d'écoles — ils se font fabriquer par des pseudo-gouvernements, c'est-à-dire par de petits groupes d'esclaves sélectionnés, des lois leur conférant des privilèges exorbitants, entre autres celui de prendre, pour quatre ou cinquante ans, une hypothèque de premier rang sur vos propriétés, en vue de garantir le paiement de tout cela; ils vous suivent et vous poursuivent, avec un tarif et une escarcelle à la main, depuis votre naissance jusqu'à votre enterrement — Dieu sait ce qu'il en coûte seulement pour mettre en terre le moindre de nos morts!

Ils ont tous les droits, vous n'avez que des obligations exécutoires en leur faveur et à leur demande. Paix mes agneaux, paix mes brebis! Il n'y a pas à dire "Catherine", il faut que ça marche. Et afin que ça marche encore mieux, on donne aux paroissiens des curés qui sauront, avant tout, les mener et les faire payer.

Paroissiens, vous plairait-il d'offrir un bon conseil?... Quel que soit le curé que votre église vous aura destiné, accueillez-le avec l'enthousiasme déclinant des aveilles ouvrières accueillant leur reine, soyez-lui soumis comme des cadavres, perinde ac cadaver, — c'est le mot consacré — et si vous avez le malheur de ne pas l'aimer, de grâce n'y ajoutez pas celui de demander sa révocation, à cause de cela même l'évêque vous le laisserait jusqu'à sa mort, fût-ce seulement pour achever de vous convaincre qu'un troupeau — comme vous l'êtes — tout en ayant besoin de pasteurs, n'a pas à les apprécier ni surtout à les choisir, et qu'il doit fatalement se comporter à leur égard, à la demande, son sang, son lait et sa laine.

C'est à peu près ce qui vient d'être décidé à votre sujet, compatriotes de Ford-City, et c'est aussi ce qui devait l'être. Comme dit ce personnage de l'opérette... "Je le savais!" Oui, "je le savais", à en juger d'après l'histoire en général et d'après ce qui s'est passé à ma connaissance dans le Massachusetts, le Connecticut, le Maine, le Québec et l'Ontario depuis quelques années. "Soumettez-vous, après ça nous verrez." C'est ainsi que cela commence et que cela finit.

Heureusement qu'à la faveur de la liberté des cultes, dont nous jouissons en ce pays, quiconque est fatigué d'un culte peut en adopter un autre, en fonder un nouveau ou renoncer à tous. A cause de cette liberté même, je n'en voudrais critiquer aucun, il me suffira toujours de constater ce qui en est de chacun. J'ajouterais ici, toutefois, que personne d'entre nous n'étant obligé d'adopter un culte particulier ou d'y rester attaché sous prétexte qu'il y est né ou à la chose, quiconque persiste à faire partie d'un culte qui a fini par lui répugner a bien tort, et qu'il n'a pas moins tort de s'en plaindre s'il croit devoir continuer d'y appartenir. De deux choses l'une: qu'il s'y cramponne et ne s'en plaigne pas, ou, s'il a à s'en plaindre, qu'il le lâche.

Célestin

au système; sous le régime en vigueur, se instruit que celui qui veut ou celui qui peut. Ceci est essentiellement contraire aux principes égalitaires modernes qui prévoient le droit de tous à l'instruction, d'une part, et qui d'autre part considèrent comme un devoir social pour chacun de s'instruire.

Il faut que notre enseignement primaire et secondaire soit public et gratuit afin que soient atteints d'une manière générale toutes les classes sociales, sans distinction de fortune ou de croyance. Peut-on estimer le nombre incalculable de beaux talents méconnus, ignorés, et que la pauvreté ou une condition avoisinant la gêne auront plongés dans l'ombre ou condamnés à la médiocrité? Que de forces ont déperdi, ainsi inutilisées, nul ne saurait le dire! Se rend-on bien compte des pertes immenses que le système suranné et défectueux dont nous sommes gratifiés a fait subir à notre race. Au surplus, toutes questions d'intérêt national mises de côté et la justice seule considérée, il est évident pour tous que notre régime scolaire anti-démocratique s'opère au grand détriment du pauvre sans que les privilèges de la vie en retirent aucun bénéfice.

Si nous voulons jouir des bienfaits de l'instruction dans toute leur plénitude, il faut aussi qu'elle soit obligatoire. Il y a chez le peuple une tendance prononcée à négliger l'instruction et même à mépriser le savoir. Cette est à base d'ignorance, est une menace constante et très sérieuse pour l'avenir de notre jeunesse, et partant, de la race entière. L'instruction de l'enfance qui compte en son sein les hommes de demain en elle raison tous nos espoirs, peut-elle raisonnablement être laissée entre les mains de parents ignorants ou de mauvaises volontés qui méconnaissent leurs devoirs les plus élémentaires, et envers leurs enfants, et envers leur patrie? La loi doit-elle fermer les yeux sur ces négligences aussi coupables que stupides de crainte

ANNONCE ANNONCE ANNONCE

QUI EST PROPRIETAIRE DE

La Patrie

Ceux qui veulent le savoir péremptoirement n'ont qu'à lire les déclarations solennelles qui suivent.

UNE REPONSE A "LA PRESSE" AFFIDAVITS

PROVINCE DE QUEBEC,

Distric de Montréal.
Je, Louis-Joseph Tarte, publiciste, des Cité et District de Montréal, déclare solennellement: 1o. Un journal français de Montréal a publié dans sa colonne éditoriale du 19 courant et à d'autres dates, certains entrefilets insinuant que le journal la PATRIE était sous le contrôle de Lord Atholstan, propriétaire du journal "The Star," et n'était que la doublure française du "Star";

2o. Je suis le Président de la Compagnie qui édite et publie le journal la PATRIE;

3o. Lord Atholstan ne possède ni directement ni indirectement aucune action de capital-actions de la Compagnie qui édite et publie le journal la PATRIE;

4o. Le contrôle absolu du capital-actions de la dite Compagnie est entre les mains de mon frère, Monsieur Eugène Tarte, et de moi-même;

5o. Sur six mille sept cent et une actions émises et payées, mon frère, Monsieur Eugène Tarte, et moi-même, en possédons cinq mille trois cent vingt; la balance de un mille trois cent quatre-vingt actions appartient à divers autres actionnaires, tels que Madame Eugène Tarte, ma femme, Monsieur J. N. Perrault et à la Succession de feu l'Honorable J. Israël Tarte;

6o. Le journal la PATRIE n'est contrôlé par personne autre que Monsieur Eugène Tarte et moi-même, et nous ne recevons ni directement ni indirectement des suggestions de personne quant à la politique et à l'administration de notre journal;

Et je fais la présente déclaration la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'acte de la Preuve du Canada.

L. J. TARTE.
Déclaré devant moi à Montréal, District de Montréal, ce 20ème jour de novembre 1918.

THOS GAUTHIER,
Commissaire de la Cour Supérieure du District de Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC,

Distric de Montréal.
Je, Eugène Tarte, publiciste des Cité et District de Montréal, déclare solennellement:

1o. Je suis le vice-président de la Compagnie de Publication qui édite et publie le journal la PATRIE;

2o. Un certain journal français de Montréal a publié dans sa colonne éditoriale du 19 du courant et à d'autres dates, des entrefilets insinuant que le journal la PATRIE est sous le contrôle de Lord Atholstan, propriétaire du "Star", et n'est que la doublure française du "Star";

3o. Ces insinuations sont absolument fausses;

4o. Le contrôle absolu du capital-actions de la Compagnie qui édite et publie la PATRIE est entre les mains de mon frère, Monsieur L. J. Tarte, et de moi-même;

5o. Les capital-actions émis et payé de la PATRIE est de six mille sept cent et une parts, et de ces six mille sept cents une parts mon frère, Monsieur L. J. Tarte, et moi-même en possédons cinq mille trois cent vingt; la balance entre quelques personnes, entr'autres Madame Louis-Joseph Tarte, Monsieur J. N. Perrault, la Succession de feu l'Honorable J. Israël Tarte et ma femme;

6o. Le journal la PATRIE ne reçoit de direction de personne quant à sa politique ni quant à son administration, sauf de mon frère, Monsieur L. J. Tarte, et de moi-même.

Et je fais la présente déclaration la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'acte de la Preuve du Canada.

EUGENE TARTE.
Déclaré devant moi à Montréal, District de Montréal, ce 20ème jour de novembre 1918.

THOS GAUTHIER,
Commissaire de la Cour Supérieure pour le District de Montréal.

"LA PATRIE", 1 sou le Numéro.

d'outrepasser les droits des parents?

Cette question du droit absolu des parents à disposer de leurs enfants, les adversaires de l'obligation scolaire l'ont souvent invoquée nonobstant les faciles et fréquentes réfutations de leurs arguments. Que l'on me permette seulement de remarquer, après tant d'autres, que si le père a ses droits, — mais n'oublions pas qu'il a surtout des obligations — l'Etat a aussi les siens, et que lorsque des questions d'un ordre relevé sont en jeu, ou lorsqu'un intérêt national supérieur l'exige, le droit de l'Etat doit de toute nécessité primer celui de l'individu. Le caractère distinctif de l'Etat, qui doit veiller au bien collectif de tous, est qu'il ne peut que très rarement faillir à ses devoirs alors que l'individu, par paresse ou inconscience, trop souvent est tenté de négliger les siens.

L'urgence d'une loi d'instruction publique, gratuite et obligatoire, se pose comme mesure de salut public. Tous les esprits lucides et clairvoyants, toutes les intelligences libres de préjugés, tous les patriotes intrinsèques et sincères en conviendront sans peine. Notre ennemi, le plus sournois comme le plus impitoyable, c'est l'ignorance. Perché sur le sommet de son roc comme dans une forteresse inexpugnable, elle étend ses grandes ailes d'ombre sur toute la province. C'est un vautour qu'il faut déboucher de son nid sans retard.

La pente est raide, les obstacles innombrables et la route parsemée de cruelles déceptions; mais rien ne devrait, rien ne peut avoir rai-

PROVINCE DE QUEBEC,

Distric de Montréal.
Je, J. N. Perrault, secrétaire-trésorier des Cité et Distric de Montréal, déclare solennellement:

1o. Je suis secrétaire-trésorier de la Compagnie de Publication qui édite et publie le journal la PATRIE et comme tel j'ai la possession des livres de la Compagnie, et notamment du livre contenant les entrées se rapportant au capital-actions de la Compagnie;

2o. Ce livre démontre que sur les six mille sept cent et une actions émises et payées de la Compagnie de Publication de la PATRIE cinq mille trois cent vingt sont possédées par Monsieur Louis-Joseph Tarte et par Monsieur Eugène Tarte, et la balance distribuée entre quelques autres actionnaires, notamment Madame Louis-Joseph Tarte, Madame Eugène Tarte, la Succession de feu l'Honorable J. Israël Tarte et moi-même.

Et je fais la présente déclaration la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'acte de la Preuve du Canada.

NARCISSE PERRAULT.
Déclaré devant moi à Montréal, District de Montréal, ce 20ème jour de novembre 1918.

THOS GAUTHIER,
Commissaire de la Cour Supérieure pour le District de Montréal.

Province of Quebec,

District of Montreal.
I, Lord Atholstan of the City and District of Montreal, do solemnly declare:

1o. My attention has been called to an editorial published in the editorial column of the newspaper "La Presse" of Montreal in its issue of the 19th November instant, wherein said "La Presse" insinuates that a French newspaper published in Montreal, which is not named, but which is clearly indicated as being "La Patrie" is under my control and is a French edition of the newspaper "The Star";

2o. The insinuations above mentioned have no foundation. I do not hold either directly or indirectly one single share of the capital-stock of the Company which is editing and publishing "La Patrie";

3o. I have no control whatsoever over said newspaper "La-Patrie" and I have nothing whatsoever to do with its management.

And I make this solemn declaration believing same to be true and knowing it to have the same force and effect as if made under oath and in virtue of the Canada Evidence Act.

(Signed) ATHOLSTAN.

Declared before me at Montreal, this 20th day of November 1918.

HERBERT M. MARLER,
Notary Public.

(TRADUCTION)

Je soussigné, Lord Atholstan, des cité et district de Montréal, déclare solennellement:

1o. Mon attention a été attirée sur un article de fond publié dans la page éditoriale du journal "La Presse" dans son édition du 19 novembre courant, au cours duquel "La Presse" insinue qu'un journal français publié à Montréal, dont le nom n'est pas mentionné mais qui désigne clairement la PATRIE, est sous mon contrôle et qu'il est l'édition française du "Star";

2o. Les insinuations ci-dessus mentionnées sont sans fondement. Je ne détient directement pas une action du capital de la compagnie qui édite la PATRIE.

3o. Je ne possède aucun contrôle quelconque sur le dit journal la PATRIE, et je n'ai rien à faire dans son administration.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant vraie et sachant qu'elle a la même portée et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'acte de la Preuve, au Canada.

(Signé) ATHOLSTAN.

Déclaré solennellement devant moi, à Montréal, ce 20ème jour de novembre, 1918.

HERBERT M. MARLER,
Notaire Public.

force du courage de ceux qui ont la certitude de lutter pour l'honneur et l'existence même de leur race. Le péril lointain d'accabler les âmes viriles, leur donne un regain de vigueur; elle acceptent le combat et luttent sans regarder au nombre.

Ayons le culte de l'énergie; seconons notre apathie; éveillons nous de notre torpeur profonde. Ne craignons pas les réformes nécessaires et débarrassons-nous du petit monde parasitaire qui veut entraver notre libre développement. A notre époque de progrès inouï, en ce siècle sans cesse à la recherche de la perfection dans toutes les branches de l'activité humaine, quiconque n'avance pas du pas de la perfection, est en retard, cela est de toute évidence. Une légère altération du mot fameux de Danton pourrait s'appliquer fort justement à notre situation: "De l'énergie, encore de l'énergie, et toujours de l'énergie, et nous vaincrons!"

L'énergie est une grande puissance de relèvement national. Ceux qui vont à son école, ceux qui s'inspirent de ses enseignements deviennent capables de grandes choses. En lui insufflant un surplus de vigueur, en intensifiant son activité, en l'élevant presque au-dessus de lui-même, l'homme non seulement soutient l'énergie dans sa lutte pour l'existence, mais elle fournit au citoyen accomplir de ces actions dont le bénéfice de tout un peuple; pour achever de ces oeuvres qui rayonnent d'une lumière incompréhensible dont la lueur est réfléchie sur toute une race.

Fils de la France éternelle, soyons dignes d'elle!

Noblesse oblige!
Edmond Turcotte

Lovell, 20 nov. 1918.

FERMETURE A BONNE HEURE DES ENTREPOTS DE MARCHANDISES

L'ordre du Bureau de la Guerre ne prendra pas effet avant le 1er de janvier 1919. Le Bureau de la Guerre des Chemins de fer Canadiens a prolongé le temps regardant la fermeture à bonne heure des entrepôts à marchandises. Le public est averti par les présentes que les règlements relatifs à la fermeture, à l'ouverture et à la fermeture des hangars à fret, des chemins de fer, ont vigueur jusqu'à la date ci-haut mentionnée.

Enseignez aux Enfants à Epargner

Les habitudes se prennent dans le jeune âge. Les enfants, à qui on enseigne la valeur de l'argent et l'habitude d'épargner, deviennent des hommes d'affaires excellents et des femmes capables.

La méthode la plus facile d'enseigner l'économie aux enfants, est d'ouvrir un compte d'épargne, pour chaque enfant (\$1.00 chacun suffit). Dès qu'un enfant a économisé un autre dollar pour ajouter à son premier dépôt, il ou elle, apprécie mieux ce que représente un dollar, et ce qu'il représente en travail et abnégation.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau Chef: Montréal. DU CANADA. Etablie en 1864. Avec ses 31 succursales dans le Québec, 102 succursales dans l'Ontario, 1 succursale dans le Nouveau-Brunswick, 1 succursale dans la Nouvelle-Écosse, 19 succursales dans le Manitoba, 21 succursales dans la Saskatchewan, 53 succursales dans l'Alberta, et 8 succursales dans la Colombie Anglaise, elle dessert très efficacement les parties rurales du Canada.

L'ENFER DE DANTE

(Suite de la 1re page)

La société contre les terribles dangers de ces maladies, puis de rendre aux prostituées la vie si malheureuse, si dure et si méprisable, que cette perspective devait éloigner les filles d'une vaine indécise de ce métier immonde. En les cantonnant dans les maisons comme dans un lazaret, en les sequestrant dans leurs bouges, en rompant toute attache entre elles et la société, et les amies d'enfance, nous pensions avec raison que le recrutement des prostituées souffrirait grandement — et heureusement — de ce traitement de pestiférées. Si nous n'espérons pas détruire la prostitution, du moins nous attachions-nous à diminuer très sensiblement le troupeau humain qui l'alimente.

Mais l'oeuvre d'assainissement commencée a été détruite et le mal de la prostitution clandestine, a continué d'empirer depuis.

Le Comité des Seize ne paraît pas être en faveur de ce système dont on a fait l'expérience il y a dix ans, ni d'aucun autre système de réglementation de la prostitution. Cependant, ainsi que nous le disions la semaine dernière, ce comité accomplit une oeuvre méritant l'appui et le concours actif de tous les honnêtes gens, de tous les patriotes éclairés, de tous les hommes aimant véritablement leurs semblables. Mais les pouvoirs publics peuvent édicter des lois plus efficaces pour protéger l'honneur des familles et la santé des citoyens. La ville de Montréal...

al devrait donc s'adresser à la législature afin d'obtenir le droit de réglementer les maisons de prostitution, en attendant mieux, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit prouvé — si cela est possible comme semble le croire les membres du Comité des Seize — que l'on peut faire disparaître complètement le trafic de l'amour vénal. Le révérend M. Symonds disait dans un sermon qu'il prononçait l'autre jour que ces maisons de prostitution, tels qu'il en existe en certains quartiers de la ville, ressemblaient à l'enfer de Dante, parce que les malheureuses qui y entraient devaient abandonner tout espoir à la porte. Cette parole exprime toutes les horreurs de la vie des prostituées que la débauche use en quelques années, trois ans suffisant à peine pour faire d'une femme bien portante une misérable épave quand la mort ne vient pas mettre fin à sa triste vie.

On ne saurait trop répéter ces choses, et pour celles que le vice queue et pour ceux qui attire cet enfer dont ils franchissent le seuil d'un pied léger pour en ressortir inouïs du poison honteux dont ils souffriront toute leur vie et qui abrégera leurs jours.

Quant aux démons de cet enfer, les pourvoyeurs d'innocentes victimes, aucune punition ne devrait les épargner.

Modeste Leblanc

CRITIQUES INTEMPESTIVES

Nos confrères quotidiens de la province de Québec, surtout les organes de parti à outrance, se plaisent à critiquer le gouvernement fédéral, pour ne pas avoir amené un Canadien-français comme délégué à la conférence de la paix. On a mis de l'avant le nom de Sir Wilfrid Laurier et ensuite celui de l'hon. M. Blondin. Dans les circonstances, il aurait été difficile pour le chef de l'opposition d'accepter, vu qu'il est opposé à ce que la mission aille actuellement en Europe, d'autant plus que sa présence est requise pour la prochaine session qui s'ouvrira en janvier prochain. Quant à l'hon. M. Blondin, il est le seul représentant Canadien-français dans le Cabinet et il a préféré rester au pays pour surveiller les intérêts des nôtres dans les décisions que le Cabinet doit prendre à l'égard de travaux et autres questions importantes qui intéressent notre province.

Pour ce qui est de la nomination d'un Canadien-français sur le comité de rapatriements des soldats — on a aucune raison de trouver à redire, car l'organisation est du ressort des départements dirigés par les Hons. Calder, Longhead, Rowell, Crerar et Robertson, qui sans doute s'affaiblissent les éléments nécessaires pour mener à bonne fin cette question de rapatriement.

Comme le "Pays" l'a déjà déclaré, à aucune raison, nous de la province de Québec de blâmer le gouvernement de ne pas nommer des Canadiens-français dans la direction de ses comités, vu que nous avons refusé d'être aucun des nôtres pour nous représenter dans le Cabinet fédéral.

NOBLES ET GÉNÉREUSES PAROLES

Les dépêches nous ont rapporté, ces jours derniers, les paroles suivantes du premier ministre de France, M. Georges Clemenceau: "L'Allemagne nous rend toutes les locomotives et 150,000 wagons qui nous avaient été enlevés. Cela rendra difficile son service de ravitaillement. L'Allemagne a attendu jusqu'à la dernière minute, et, quand elle a été épuisée, elle a été obligée de capituler. Les conditions ne sont pas normales, en Allemagne, et nous devons aider ce pays. Nous ne faisons pas la guerre contre l'humanité, mais pour l'humanité".

Ces nobles et généreuses paroles valent mieux que tous les agissements. Ils élèvent M. Clemenceau bien au-dessus du pape neutre dans la lutte du bien contre le mal. Nos ultramontains déjà si abasourdis du triomphe de la démocratie, vont en attraper la jaunisse.

En mort? L'apothéose de la vie. La mort? Quelque chose entre le monstique et le lion. J. GALLEAU.

AU THEATRE

"Le Duel", pièce en trois actes d'Henri Lavedan, qu'on a jouée au début de la semaine à l'Orphéum, nous a rappelé l'un des plus brillants succès de l'ancien théâtre des Nouveautés, en 1907, alors que cette oeuvre empoussiérée fut interprétée par des artistes dont le public montréalais a conservé précieusement le souvenir.

Dans "Le Duel", il s'agit de deux frères dont l'un est un grand médecin, le docteur Morey, qui ne croit qu'en la science, et l'autre un prêtre, l'abbé Daniel. Tous deux se disputent la même femme, la duchesse de Chailles, le prêtre pour la conquérir à l'amour divin, le savant pour lui faire goûter les joies de l'amour humain. Voilà le duel. La duchesse est mariée à un malheureux achemant de s'empoisonner de morphine et dont le docteur Morey est le médecin. La lutte est d'autant plus terrible et incertaine que celle qui en est l'objet va de l'un à l'autre amour sans parvenir à se fixer. Qui triomphera dans cette lutte entre l'homme de Dieu et l'athée? Tous les deux et ni l'un ni l'autre tout-à-fait. Les événements arrangent tout et mettent fin à ce duel, avec l'aide de monseigneur Bolé.

ne, missionnaire de Chine, décoré pour son héroïsme, venu en France suivre un traitement de quelques mois sous les soins du docteur Morey et ayant été aussi le directeur de l'abbé Daniel. Cet évènement est l'homme d'autorité et d'esprit libéral dont la sagesse fait l'équilibre de toutes choses et qui voit clair dans ce duel dont une femme en est le prix. Il fait comprendre au prêtre quel est son devoir dans la circonstance, il éclaircit la duchesse de Chailles sur son véritable état d'âme, et le due meurt à point pour permettre à la duchesse et au docteur Morey, qui s'aiment sincèrement, de s'épouser.

M. Edgar Beaman a fait un abt Daniel parfait et ce rôle lui a valu un de ses plus beaux succès. M. Schauten nous a présenté un docteur Morey très intéressant. M. Scheller, dans le rôle de monseigneur Bolène, comme toujours, a été impeccable.

De madame Henriette de Lannoy, qui débutait dans la duchesse de Chailles, nous n'avons aussi que des éloges à faire.

"L'Épervier" obtient un gros succès, cette fin de semaine, à l'Orphéum.

A. B.

Les Styles dans l'Ameublement et la Decoration

"Pendant dix-neuf siècles, chaque génération avait façonné un meuble à son image. Nous sommes arrivés au XXIème siècle à former le nôtre à l'image de nos grands-pères."

(Henri Clouzot.)

La manie de l'imitation des styles anciens a commencé depuis quelques années à exercer ses ravages dans nos intérieurs canadiens. En France, d'où elle nous vient, elle a fait son apparition vers le milieu du XIXème siècle et elle a résisté jusqu'à nos jours, malgré la lutte acharnée que lui ont faite tous les vrais artistes.

Tout bourgeois français qui se respecte doit avoir un salon Louis XV, une salle à manger Henri II, une chambre à coucher Louis XVI, tout dérangément à cet ordre établi aurait un faux air de blasphème. Cette habitude est très comode, le métier des artistes décorateurs est devenu presque un sacerdoce. Aucun besoin de recherches de couleurs; on marche sur un terrain bien connu, jamais de désappointement pour le client, il est assuré d'avoir une demeure dont l'intérieur sera d'une honnête banalité et ne sera déparé par aucune recherche d'art.

Les gens du monde sont devenus très puristes dans ces questions de styles. Ils ne sauraient pas souffrir dans un salon Louis XV le moindre chandelier qui ne serait pas dans le style; on fabrique des lustres électriques avec imitations de bougies, pour que rien ne cloche dans l'ensemble; j'ai même vu des phonographes Louis XV!! Nous verrons sans doute au Canada des calorifères Louis XIV... à quand les motocyclettes Henri II?

Pour être logiques, ces gens du monde devraient aussi revêtir des costumes en rapport avec leurs ameublements; ce serait peut-être un peu ennuyeux, car, les pièces d'antiquités en styles différents, il faudrait pouvoir changer les costumes rapidement quand on passerait du salon Régence à la salle à manger Henri II.

Pourquoi des hommes sensés d'apparence, qui ne voudraient pas voyager en diligence, ni s'éclairer à la bougie, ni vivre dans les conditions de confort des siècles passés, s'entêtent-ils à se mentir comme leurs aïeux? Ça me semble de l'aberration mentale. J'admire beaucoup les meubles et les décorations des siècles qui nous ont précédés. Les artistes, à ces époques, travaillaient dans un esprit de progrès et ils ne cherchaient pas à reproduire exactement les oeuvres de leurs pères; ils s'en inspiraient, mais créaient des oeuvres bien personnelles. Si cette manie d'imitation des anciens styles était arrivée au XVIIIème siècle, quelle catastrophe! nous ne pourrions plus meubler nos bibliothèques, faute de Style Empire!!

C'est un spectacle curieux de voir une époque comme la nôtre, qui ne cherche que le progrès et la nouveauté, se ramprocher avec tant de vigueur à l'ancien, en tout ce qui regarde la décoration intérieure de nos habitations. On ne veut plus encourager les artistes à créer des oeuvres; on les contraint à l'imitation servile.

Ce n'est pourtant pas la faculté créatrice de beauté qui manque à notre époque, on a su faire des locomotives et des machines outils qui sont de vraies oeuvres d'art. Faudrait-il donc aller chercher dans les usines et les gares les seules expressions d'art industriel moderne? Non, car un art décoratif moderne existe. Mais il est peu connu. J'ai vu à Paris, au salon du mobilier, des meubles très intéressants; je ne parle pas du "Modern style" en faveur vers 1900, créé de toute pièce par des esthètes auxquels l'art du meuble était absolument inconnu, mais des créations de Maurice Dufrené,

combattant ensemble, et le feu des mitrailleuses ennemies ayant fait tomber de leurs chevaux un certain nombre de nos dragons tués ou blessés, les "Marines" sautèrent sur les chevaux sans cavaliers et continuèrent la charge. Les Allemands les ont surnommés les "Chiens du Diable", et les "Marines" ont accepté ce vocable où entrent de la haine, du respect et de la peur. Il ne faudrait pas s'étonner si, au retour dans leur pays, ils conservaient en souvenir comme un souvenir glorieux à ajouter à ceux qu'ils possèdent déjà.

A QUEBEC

Durant l'épidémie.

Au plus fort de l'épidémie de grippe espagnole, qui a fait tant de victimes à Montréal, on nous a signalé le fait que dans plusieurs églises de la métropole on avait enfreint les règlements du comité d'hygiène en permettant aux fidèles d'entrer par les portes de côté pour assister aux messes.

Nous avons mentionné le fait dans le temps. Or, il paraît qu'à Québec on a fait mieux que cela. C'est le "Frane-Parleur" qui nous l'apprend dans un article intitulé: "C'est scandaleux", dont nous détachons le passage suivant:

"A quatre ou cinq funérailles, à Manressé, à St-Jean-Baptiste, à la Basilique, à St-Sauveur, les églises ont été remplies à leur pleine capacité. Il n'est pas permis de poser des tentures dans les églises, et cependant on en a posé lorsqu'il s'est agi de funérailles de personnes qui pouvaient payer. Le curé de St-Jean-Baptiste, sommé d'enlever les tentures de son église, a passé outre."

Ces bons Québécois, tout le même, ils ont toujours l'ambition de faire mieux et plus que les gens de Montréal!

UN BEAU PROGRAMME A L'ORPHEUM

Nous aurons, la semaine prochaine, au très joli spectacle à l'Orphéum, spectacle de choix et varié qui ne manquera pas de faire les délices des amateurs de théâtre.

Et d'abord une pièce de de Fiers et Caillavet, *Le Bois Sacré*, qui est un véritable bouquet de rire, un véritable tonneau de bonne humeur, qui nous plonge dans une de ces heureuses atmosphères de gaieté que nous respirons à pleins poumons, pour nous nourrir de joie et de plaisir. On pourrait presque dire du *Bois Sacré* que c'est une revue, parce que le tour de main qui l'a mis au monde dérive directement de la plus amusante satire et que c'est une pièce où sont caricaturés nos contemporains avec une touche humoristique du type le plus écopant. Et l'on rit à gorge déployée tout le temps, sans se lasser, naturellement, indéfiniment. Ah! quelle adorable pièce et comme c'est la don de nos divertir malgré nous, que nous ayons l'humeur à rire ou non, dès les premiers mots on est gagné par cette folle exubérance communicative qui emporte tous les soucis dans le tourbillon vertigineux du rire le plus franc et le plus sain. *Le Bois Sacré* n'est pas une pièce qui plait à une partie du public et laisse l'autre indifférente, non, elle ne peut pas ne pas plaire. C'est le chef-d'oeuvre de la pièce gaie qui n'en demeure pas moins dans les règles les plus strictes de la moralité et de la distinction.

La comédie de de Fiers et Caillavet sera jouée à l'Orphéum les trois premiers jours de la semaine, lundi, mardi, et mercredi, et bénéficiera d'une interprétation de premier ordre. Pour les trois autres jours, nous aurons en spectacle une magnifique pièce de Paul Bourget, *La Divorce*, qui montre d'une façon dramatique et saisissante les méfaits des séparations légales et la triste condition où se trouvent les enfants en pareil cas. Cette pièce d'une force d'argumentation merveilleuse est d'un intérêt dramatique exceptionnel. Nous aurons le plaisir d'y entendre M. Edgar Beaman, Mlle Blanche David, M. Gustave Scheler et toute la troupe de l'Orphéum. On peut dire que le spectacle du théâtre Orphéum de la semaine prochaine, comptera comme un des meilleurs de la saison.

PARC SOHMER

Le programme qui sera donné au Parc Sohmer, dimanche prochain, ne pourra que satisfaire les plus exigeants. Il suffit de signaler les divers numéros pour en donner la preuve. La représentation qui donnera les Halon Brothers, célèbres pantomimes, serait suffisante pour attirer la foule. L'on pourra entendre l'excellent basse chantante M. Oscar Noël, dans un répertoire choisi. Mentionnons aussi Théo. Schwab et Agulla, virtuoses de la mandoline et du banjo et très bons chanteurs; les Angers, experts sur patins à roulettes; les sœurs jumelles Delinger et Vester, chants et danses; enfin la troupe Chief Red Feather qui donnera une représentation de la vie indienne. La fanfare du parc exécutera un répertoire choisi.

THEATRE CANADIEN-FRANCAIS

La foule a été tellement grande au théâtre Canadien-français durant cette semaine que l'on a été obligé de refuser l'entrée à un grand nombre de personnes; c'est pourquoi on répètera pour la semaine prochaine la déshéparante revue "Envoyez! Envoyez!" — La direction a fait d'importants changements dans les tableaux et on s'est assuré les services de Mmes Lussier, l'artiste comique, bien connue, qui remplira un des principaux rôles. Elle sera prise à bonne heure pour rentrer des sièges, car déjà un bon nombre ont été vendus pour la semaine prochaine. Qu'on se le dise.

LA PAIX MAIS NON L'ABONDANCE

La guerre est terminée, mais le Canada ne doit pas ralentir ses efforts dans son mouvement de production des vivres. Le continent américain devra payer aux alliés, qui ont tant souffert et qui ont tant besoin d'importations des denrées, mais encore de populations des nations neutres. La Commission des Vivres du Canada rappelle également à notre pays, qu'il faudra aussi fournir des vivres à l'ennemi qui vient d'être défait, attendu que des millions de personnes dans les pays vaincus par les Alliés souffrent aujourd'hui horriblement de la faim. En comptant la Russie, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, la Bulgarie, les nations neutres, et la France, la Belgique, l'Italie et l'Angleterre, on arrive à un grand total de 250,000,000 d'habitants qui ont besoin de vivres.

F.B. ENCAN DE LIVRES
Se fera sans réserve pour une succession (Par ordre des exécuteurs.)

Canadiana rare, Franc-maçonnerie, Littérature écossaise et irlandaise, travaux d'art, d'histoire, de voyages et de littérature générale.

Samedi, le 23 Novembre, à 2.30 P.M.

Tous les renseignements et catalogues fournis sur demande en s'adressant à

FRASER FRERES, Encanteurs
No 453 rue Saint-Jacques

Montreal & Southern Counties Railway Co.
Service de tramways électriques pour Granby.

HORAIRE EN VIGUEUR

Nos	122	124	126	132	136	140	142	144
Quittent:	A.M.	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Montréal	6.18	7.58	10.00	1.58	5.18	6.18	6.58	11.29
Chemin St-Hubert	6.52	8.32	10.35	2.33	5.50	6.56	7.39	11.52
Brookline	7.00	8.40	10.43	2.40	5.59	7.10	7.50	12.00
Chambly Bassin	7.12	8.51	10.55	2.53	6.14	7.22	7.52	12.12
Chambly Canton	7.17	8.55	11.00	2.58	6.19	7.27	7.56	12.16
Richelieu	7.22	9.00	11.05	3.03	6.24	7.32	8.00	12.22
Marieville	7.32	9.10	11.15	3.13	6.34	7.43	8.12	12.32
Rougemont	7.42	9.20	11.25	3.23	6.44	7.53	8.22	12.42
St-Césaire	7.52	9.30	11.35	3.33	6.54	8.03	8.32	12.52
Abbotsford	8.02	9.40	11.45	3.43	7.04	8.13	8.42	13.02
Granby	8.12	9.50	11.55	3.53	7.14	8.23	8.52	13.12

Les trains Nos 126, 132, 136, 140 et 144 circulent tous les jours. Les trains Nos 122, 124 circulent tous les jours, dimanche excepté. Le train No 142 circule tous les jours, samedi et dimanche exceptés. Tous les trains quittent la gare-terminus—rue McGill et Youville. Pour plus d'informations téléphonez Main 3976-2856 et 6650.

LE CIGARE "PELICAN"
Est un HAVANE pour satisfaire le Connaisseur
AUCUN CIGARE IMPORTE N'EST MEILLEUR

CONSERVEZ LES BANDES
LEGAULT, THOMPSON & CIE, LIMITEE
122 RUE SAINT-PAUL EST, MONTREAL — Téléphone: Main 2523

ORPHEUM
Téléphone: Uptown 22.
SEMAINE DU 25 NOVEMBRE

Deux des plus belles pièces du répertoire français

Lundi — Mardi — Mercredi	Jeu — Vendredi — Samedi
LE BOIS SACRE	UN DIVORCE

Pièce en trois actes, par R. de Fiers et G. de Caillavet

Pièce en trois actes, par Paul Bourget

EDGAR BECMAN ET SA TROUPE
Tous les soirs à 8 1/4 h. précises.
Matinées à 2 1/2 heures: MARDI, MERCREDI, JEUDI ET SAMEDI.

Théâtre CANADIEN-FRANCAIS
SEMAINE DU 25 NOVEMBRE

Sur demande spéciale — répétition de

ENVOYEZ! ENVOYEZ! revue à grand spectacle par PAUL GIBBY.

7 décors nouveaux—orchestre augmenté—chœurs—40 personnages en scène
Engagement spécial des **Ain Vivian** les fameux danseurs argentins.
MM. Paul Gury, Noher, Mmes Simone Roberval, Berthe Rivière
Maurice Castel, dans le comédie — Simone Roberval, dans la chanson du cabaret.

PARC SOHMER
Ouvert tous les Dimanches
VAUDEVILLE
et attractions extraordinaires
LA FANFARE DU PARC
30 Artistes
3 et 8 h s. p.m. Admission 15c

Avis aux Retardataires

Il y a plusieurs semaines, nous avons envoyé des comptes à nos abonnés retardataires, dont l'abonnement était dû depuis plusieurs mois. Un bon nombre ont répondu à notre appel, et nous remercions à tous ceux qui sont en retard de bien nous faire parvenir ce qui nous est dû le plus tôt possible et ils obligeront infiniment l'Administration.

l'Administration.

Certains abonnés ont prétendu que les Comités de Prix Justes et Raisonables ne résoudraient pas le problème des vivres. Pourtant, il sera sage, avant de se prononcer ainsi de donner aux comités des Prix Justes et Raisonables une occasion de démontrer que qu'ils peuvent faire dans le sens de décentes raisons. La mesure que nous proposons de prendre est en usage aux Etats-Unis. La portée de l'Arrêté-en-Conseil accordant l'autorité nécessaire au Muni-

Informations de BOURSE
Exactes et rapides
H.M. CONNOLLY & CO.
Banquiers et agents de change à la Bourse de Montréal
106 TRANSPORTATION BLDG.
Téléphone: Main 1345.